

## L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine  
du lundi 03 au dimanche 09 septembre 2018

---



**POLICE**  
RIVIERA

**288 interventions**

---



**AMBULANCE**  
RIVIERA

**84 interventions**

---



**PROTECTION**  
**CIVILE** RIVIERA  
PAYS-D'ENHAUT

**148 jours services**  
Cours de cadres ou cours de répétitions

---



**SDIS**  
RIVIERA

**16 interventions**

---

## Interventions diverses

*Les aspects à caractère judiciaire ne sont pas développés dans l'hebdo.*



### **Blonay**



03.09.2018 - 1730 : feu d'une haie

Deux habitations sont menacées par l'incendie d'une haie de quatre mètres de hauteur au chemin de Lury. Plusieurs citoyens tentent de maîtriser les flammes avec des tuyaux de jardin. Huit pompiers sont engagés avec, entre autres, deux tonnes-pompes 2'000 litres. Ils maîtrisent le sinistre et procèdent aux vérifications d'usage avec une caméra thermique sur les constructions à proximité. Police Riviera et la Gendarmerie sont aussi mobilisées.



### **Corsier-sur-Vevey**



05.09.2018 – 1255 : fuite d'un hôpital psychiatrique

Un policier, de retour d'une mission en voiture banalisée, intercepte une femme qui chemine sur la bande d'arrêt d'urgence de l'autoroute, entre Vevey et Montreux. Hystérique et décidée à mettre fin à ses jours, elle doit être maîtrisée et menottée, puis reconduite par une patrouille vers l'hôpital spécialisé duquel elle s'est échappée, où elle est prise en charge par le personnel soignant.



### **La Tour-de-Peilz**



08.09.2018 - 0100 : nuisances

En cours de patrouille pédestre près du port, les policiers interviennent auprès d'un groupe de jeunes qui écoutent de la musique à haut volume au moyen d'un diffuseur de son. La musique est stoppée et le propriétaire de ce dernier est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



### **Montreux**



Clarens, 03.09.2018 – 1350 : accident de la circulation avec blessées

Une automobiliste circule sur la rue du Lac à Clarens en direction de Montreux. Inattentive à la circulation, elle emboutit la voiture qui la précède. Ses deux occupantes se plaignant de douleurs à la nuque, elles sont conduites en ambulance à l'Hôpital. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.



### 03.09.2018 – 1950 : nuisances sonores

En cours de patrouille motorisée, les policiers interceptent un automobiliste qui accélère fortement sur l'avenue de Nestlé en occasionnant de la pollution sonore. Il est dénoncé à l'autorité compétente pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

### Clarens, 04.09.2018 – 0245 : possession et conduite sous l'influence de stupéfiants

Lors d'un contrôle de routine, les policiers découvrent qu'un motocycliste circule après avoir consommée des amphétamines qu'il détient également dans sa sacoche. Il est conduit au poste de police, puis à l'Hôpital où il est soumis à la procédure d'usage. L'intéressé est dénoncé à l'autorité compétente.

### Clarens, 08.09.2018 – 0140 : troubles de la tranquillité

La présence des policiers est requise au débarcadère auprès d'un groupe de cinq jeunes avinés qui écoutent de la musique à haut volume au moyen d'un diffuseur de son. La musique est stoppée et une jeune fille, se montrant particulièrement oppositionnelle, est conduite au poste de police, puis placée en cellule afin de s'y calmer et d'éviter toute récidive. Elle est dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



### **St-Légier – La Chiésaz**



### 03.09.2018 – 1710 : conduite en état d'ivresse et sans permis

Intercepté à la route des Deux-Villages sous l'effet de l'alcool et sans être au bénéfice d'un permis de conduire, un automobiliste est conduit au poste de police et dénoncé à l'autorité compétente.



### **Vevey**



### 03-05.09.2018 : cours de répétition, compagnie IV

Quatrième cours de répétition effectué sous sa nouvelle forme, à savoir en compagnie, soit 49 participants et environ 20 cadres. Durant ces trois jours, les astreints ont tour à tour révisé les connaissances générales d'une part (gestion de la circulation, langage & manipulation des radios, mesures immédiates pour sauver la vie) et les connaissances propres à chaque domaine spécifique d'autre part.



### 03.09.2018 - 0625 : pollution dans un magasin

Un camion de transport a perdu une centaine de litres de carburant en sortant du quai de chargement d'un grand magasin. Cinq pompiers sont mobilisés pour récupérer le liquide polluant et contrôler les canalisations des environs. Leur intervention dure plus de quatre heures.



### 07.09.2018 – 1550 : troubles de la tranquillité

Les policiers interviennent au Jardin Doret auprès de deux hommes ivres qui créent du scandale et insultent les passants. Au vu de leur état d'excitation et de leur refus de coopérer, ils sont maîtrisés et conduits au poste de police pour la suite de la procédure.

### 08.09.2018 – 0010 : possession et conduite sous l'influence de stupéfiants

Lors d'une patrouille motorisée, les policiers interceptent un automobiliste circulant à vive allure sur l'avenue de Reller. Lors des contrôles d'usage, une forte odeur de cannabis s'échappe de l'habitacle. Le conducteur est soumis à un test qui révèle la présence de THC et un sachet contenant de la marijuana est découvert à l'intérieur d'un siège. L'intéressé est dénoncé à l'autorité compétente.

### Autres



### 06-07.09.2018 : cours de répétition, Spécialistes N2 – Vallorbe

Cinq spécialistes du Groupe de recherche et d'intervention en terrain difficile (GRID) ont passé une validation des acquis au niveau cantonal comme « Spécialistes antichute N2 », niveau qui leur permet de former des astreints au « niveau 1 antichute », d'assurer leur sécurité pour les phases de travail en hauteur et de mettre en place un « système de protection antichute N1 ».



### Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
04.09.18	Chailly, rte de la Saussaz	50 km/h	77 km/h	*	155	*
05.09.18	Le Mt-Pèlerin, Rte de Baumaroche	50 km/h	60 km/h	*	13	*
07.09.18	Blonay, Rte Châtel-St-Denis	50 km/h	76 km/h	*	59	*

\* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

### Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Jongny, Rte de Châtel-St-Denis (hauteur adm. communale)	50 km/h	23'502	4	39	0.182 %
Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)	50 km/h	32'972	16	38	0.163 %